

Éducation médicale - Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2

Université d'Ottawa

Location: Ontario

Date posted: 2021-11-04

Advertised until: 2022-01-03

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en éducation médicale. Cette chaire est assortie d'un poste menant à la permanence au **Département d'innovation en éducation médicale** (DIEM) de la **Faculté de médecine**, qui se positionne de plus en plus comme un chef de file national dans le domaine de l'éducation médicale. Les membres du Département participent activement à la recherche et à la diffusion de travaux financés à l'échelle nationale et internationale, ainsi qu'à l'innovation pédagogique, et jouent un rôle prépondérant en éducation. La personne retenue fera partie intégrante d'un écosystème d'éducation axé sur la recherche dynamique, collaborative et interdisciplinaire, qui englobe le DIEM, les centres de compétences et de simulation affiliés à la Faculté de médecine (le **Centre de compétences et de simulation de l'Université d'Ottawa**, l'**Hôpital Montfort**, le **Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario**, le Centre des examens d'Ottawa), le Bureau de perfectionnement du corps professoral, et contribuera aux activités des Affaires francophones ainsi qu'aux projets réalisés en collaboration avec la **Faculté d'éducation** et la **Faculté des sciences de la santé**.

Nous souhaitons attirer une chercheuse ou un chercheur émergent qui se démarque à l'échelle internationale par son excellence et son expertise en éducation médicale, dans des domaines tels que l'enseignement aux professionnels de la santé, la psychologie, la kinésiologie, ou tout autre domaine connexe. La recherche en éducation médicale – et son incidence sur les programmes d'études et l'enseignement – est en pleine transformation. On peut penser ici à la transition vers la formation en médecine fondée sur les compétences (FMFC), à l'augmentation des interactions virtuelles engendrée par la formation et les services de santé à distance, à l'évolution rapide de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé ainsi qu'au rôle grandissant des chercheuses et chercheurs dans la formation du public et la communication des découvertes à grande échelle. On reconnaît en outre de plus en plus la nécessité d'accroître la responsabilité des écoles de médecine à l'égard de la population et de la société qu'elles servent, et de favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans les milieux d'apprentissage. Ces facteurs entraînent d'importants changements qui auront des effets systémiques durables sur la formation des cliniciennes et cliniciens d'aujourd'hui et de demain, d'où l'urgence de trouver des approches pédagogiques innovantes pour un système de santé où la prestation de soins repose de plus en plus sur les apprenantes et apprenants. L'acquisition d'une expertise en recherche translationnelle est donc essentielle, dans la mesure où elle permettra de concevoir des approches d'enseignement et d'évaluation novatrices qui répondent aux besoins de la société. La personne retenue travaillera en étroite collaboration avec

le Centre d'innovation en éducation médicale de la Faculté de médecine (ouverture prévue au début de 2022), dont les objectifs consistent à soutenir les membres qui se consacrent à la pratique et au savoir en éducation; à favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration interprofessionnelle; à promouvoir les meilleures pratiques, l'innovation et l'application des connaissances dans la pratique; à contribuer au développement et à la diffusion d'innovations prometteuses et de connaissances approfondies en matière d'éducation dans les deux langues officielles.

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheuses émergentes exceptionnelles ou des chercheurs émergents exceptionnels considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidates ou les candidats doivent être, au minimum, professeures adjointes ou agrégées ou professeurs adjoints ou agrégés, ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les candidates et les candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant doivent communiquer directement avec l'Université d'Ottawa pour toute question ayant trait à leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2. L'établissement peut proposer la candidature d'une professeure ou d'un professeur qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée **Justifications acceptables**). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du **formulaire de justification de la chaire de niveau 2**), indiquant les raisons pour lesquelles la candidate ou le candidat est toujours considérée comme étant une nouvelle chercheuse ou un nouveau chercheur. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congs parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'une candidate ou d'un candidat et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la **Fondation canadienne pour l'innovation** pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Embauche sélective:

L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de notre corps professoral. Conformément au **Plan d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion de l'Université**, la sélection se limitera strictement aux chercheuses et aux chercheurs compétents et expérimentés des quatre groupes désignés tels que les Autochtones, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les femmes, telles que définies dans la **Loi sur l'équité en matière d'emploi**. Les personnes appartenant à l'un de ces groupes qui souhaitent être considérés pour ce poste doivent remplir le formulaire confidentiel d'auto-identification de la section Équité en matière d'emploi dans leur profil web au moment de soumettre leur candidature en ligne. L'objectif de cette mesure est d'augmenter la représentation des quatre groupes désignés (les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les personnes de minorités visibles telles que définies dans la **Loi sur l'équité en matière d'emploi**) dans l'attribution de postes de Chaire de recherche du Canada.

Exigences préalables :

- **Scolarité** : Doctorat en enseignement aux professionnels de la santé, en psychologie, en kinésiologie, en sciences sociales, en sciences humaines ou dans un domaine connexe, et expertise reconnue en éducation médicale.

Qualités essentielles : excellent dossier de recherche dans un ou plusieurs domaines visés par la CRC, preuve de collaborations interdisciplinaires; solide expérience d'enseignement et de formation aux cycles supérieurs et de mentorat auprès de la relève en recherche dans le domaine de l'éducation, capacité à obtenir des fonds de recherche externes; excellentes compétences de communication en anglais ou en français. Permanence conditionnelle à la connaissance passive de l'autre langue officielle du Canada. Le bilinguisme anglais-français est un atout.

Rang et salaire :

Poste professoral régulier menant à la permanence dans la Faculté de médecine. Le rang académique sera celui de professeur adjoint ou agrégé, ou professeure adjointe ou agrégée. Le salaire est concurrentiel et correspond aux qualifications et à l'expérience des candidates et candidats.

Avantages sociaux :

L'Université d'Ottawa fournit un régime complet d'avantages sociaux qui incluent une assurance contre l'invalidité prolongée, une assurance-vie de base, une assurance santé supplémentaire, un régime de pension de l'Université d'Ottawa, une assurance-vie facultative, et des frais de déménagement.

Emplacement : Faculté de médecine, Université d'Ottawa, Ottawa, ON K1N 6N5

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour (veuillez indiquer toute circonstance personnelle et/ou interruption de carrière, telle qu'un congé parental ou de maladie, qui aurait pu avoir un impact sur votre parcours de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
- une déclaration sur la philosophie et les pratiques concrètes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (1 page) ;
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans **les directives du programme des Chaires de recherche du Canada** (i.e.: une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur ou la superviseuse de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat ou de la candidate); et
- remplir le formulaire confidentiel d'auto-identification (section Équité en matière d'emploi) dans leur profil web.

Date limite : le 4 janvier 2022

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique via le site Web des carrières académiques de l'Université d'Ottawa au lien

suivant : <http://uottawa.njoyn.com/CL3/xweb/xweb.asp?clid=57566&page=jobdetails&jobid=J1121-0135&BRID=EX119174&SBDID=1&LANG=2>

Le processus de sélection débutera après la date limite et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Prière d'adresser votre lettre de présentation à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA

Pour toutes questions, veuillez écrire à cette adresse: rccacrcp@uottawa.ca

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens, et aux résidentes permanentes et résidents permanents. Lors de la soumission de votre candidature, veuillez indiquer votre statut actuel.

L'Université d'Ottawa offre des accommodements aux candidates et aux candidats en situation de handicap tout au long du processus de recrutement. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales par courriel au vra.affairesprofessorales@uottawa.ca. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de son Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel, de même qu'à leur conjoint ou conjointe, les moyens de devenir bilingue.